

« Une histoire des rythmes : pourquoi, comment ? »

Conférence de Jean-Claude Schmitt. Université de Francfort, 24 octobre 2012

Aude-Marie Certin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/7371>

DOI : 10.4000/ifha.7371

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

ISSN : 2190-0078

Référence électronique

Aude-Marie Certin, « Une histoire des rythmes : pourquoi, comment ? » », *Revue de l'IFHA* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 17 février 2014, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/7371> ; DOI : 10.4000/ifha.7371

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

©IFHA

« Une histoire des rythmes : pourquoi, comment ? »

Conférence de Jean-Claude Schmitt. Université de Francfort, 24 octobre 2012

Aude-Marie Certin

- 1 Le 24 octobre 2012, à l'invitation du *Forschungszentrum für historische Geisteswissenschaften* de l'Université de Francfort et de l'IFHA, Jean-Claude Schmitt a prononcé une conférence sur l'histoire des rythmes, objet de son prochain ouvrage, dont il a présenté les principaux axes de réflexion.
- 2 L'historien médiéviste a d'abord souligné le fait que ce projet ne porte pas directement sur l'histoire du temps au Moyen Âge. Les questions du temps et du rythme sont en réalité bien distinctes, et ne se croisent que partiellement. Le problème du rythme ne concerne en effet que certaines formes du temps (la cadence, le cycle, la périodicité par exemple) ou certains usages du temps (les usages rituels ou les formes de narrativité). En outre, certains rythmes ne concernent pas directement le temps, mais l'espace. Ainsi en est-il par exemple du rythme des couleurs dans certaines images ou dans les constructions architecturales. La question du temps intègre celle du rythme si l'on définit ce dernier comme une forme du temps et du devenir ; mais l'inverse est tout aussi vrai si l'on considère, avec Emile Durkheim et Marcel Mauss notamment, que ce sont les rythmes de la vie et des activités collectives qui déterminent les catégories du temps dans une culture donnée.
- 3 Jean-Claude Schmitt a également insisté sur le fait que son projet n'est pas d'envisager la société médiévale dans son ensemble, ni d'étudier tous les rythmes ayant pu exister durant cette longue période. C'est sur ces quelques cas, et sur certains types de rythmes, que l'historien choisit de se concentrer afin de répondre à certaines questions précises. Son premier axe de réflexion touche aux structures anthropologiques du rythme et à la question de savoir comment le Moyen Âge a défini le rythme et a pensé l'articulation entre les rythmes de la nature et ceux du corps. Le second axe concerne les formes culturelles, rituelles et même institutionnelles du rythme, s'exprimant dans le calendrier,

la mémoire des morts ou les processions par exemple. Le troisième axe a trait à l'historicité des rythmes, à leur apparition et leur évolution au cours de l'histoire.

- 4 Jean-Claude Schmitt a ensuite retracé l'histoire du mot « *rhythmus* » de l'Antiquité à l'époque médiévale. Par le passé, et contrairement à aujourd'hui, les rythmes appartiennent en premier lieu au domaine de la rhétorique, de la lyrique et de la musique. Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que le mot « *rhythmus* » est associé, dans toutes les langues européennes, à de nombreux domaines de la vie sociale et du savoir (de la botanique au sport en passant par la communication) pour désigner alors ce que les sociologues nomment des « temps sociaux ». Même si un tel concept n'existe pas au Moyen Âge, il se révèle d'un grand intérêt pour envisager la société médiévale suivant la conception régressive de la méthode historique prônée par Marc Bloch, qui invitait à partir du présent pour penser le passé.
- 5 Mais la question du rythme se révèle aussi essentielle pour envisager l'époque contemporaine. Car toute la vie quotidienne est déterminée par des rythmes qui définissent au final un modèle social et politique. La rationalisation de la production industrielle, dont Chaplin a représenté le caractère infernal dans *Les temps modernes*, en est un parfait exemple. À l'heure actuelle, la question du rythme concerne encore bien d'autres domaines, qu'il s'agisse de l'école, des loisirs, des transports ou des moyens de communication ; autant de domaines où une très nette accélération des rythmes s'observe depuis la fin du XVIII^e siècle. Ainsi la question du rythme en vient-elle à avoir une dimension politique et même éthique, comme l'ont montré Henri Meschonnic ou Pascal Michon. Jean-Claude Schmitt a alors évoqué l'apparition et l'émergence des rythmes propres à la vie moderne, dont certains artistes et penseurs, à l'instar de Charles Baudelaire, se sont fait l'écho dans leurs œuvres ; avant de faire référence aux débats relatifs à ce rapport au temps au XIX^e siècle, en particulier autour de la question de l'historisme.
- 6 Autour de 1900, puis de 1925, la question des rythmes occupe à nouveau de nombreux sociologues, philosophes, historiens, comme de nombreux artistes. Au tournant du XIX^e siècle et du XX^e siècle, Emile Durkheim et Marcel Mauss sont deux figures incontournables concernant cette question. À la suite de son oncle, pour lequel « le rythme de la vie sociale fonde la catégorie du temps », Marcel Mauss souligne le fait que les rythmes ne reflètent pas la nature, mais sont ancrés dans les réalités sociales. En histoire de l'art, Wilhelm Pinder ou Erwin Panofsky s'interrogent de même sur la question du rythme en art et en architecture, comme sur celle des rythmes à l'œuvre à une époque donnée à travers le thème du style. Au début du XX^e siècle, toutes ces réflexions sont contemporaines d'évolutions culturelles importantes marquées par l'apparition de nouvelles formes rythmiques (dans le jazz ou la danse libre) et de nouveaux courants artistiques. L'émergence de l'art moderne (avec les œuvres de Paul Klee, de Piet Mondrian ou de Robert Delaunay par exemple) témoigne alors de l'importance de la question du rythme dans le domaine artistique.
- 7 Dans les années 1980, la question des rythmes est de nouveau l'objet d'une réflexion approfondie dans le domaine des sciences humaines. Gilles Deleuze et Félix Guattari soulignent alors la force dialectique du rythme, et le fait que celui-ci ne peut être envisagé sans variations. Car c'est en réalité l'arythmie qui constitue le principe dynamique des rythmes, fondant leur force d'innovation. Les rythmes ont en outre une dimension fortement sociale, dans la mesure où ils renforcent la collectivité en donnant à chacun de ses membres un sentiment de cohérence et d'unité. En ce sens le rythme peut

même prendre une dimension politique, aboutissant à la question de savoir *comment vivre ensemble* selon le titre du séminaire de Roland Barthes.

- 8 Après avoir présenté le plan de son ouvrage et les orientations de sa réflexion sur les rythmes au Moyen Âge, Jean-Claude Schmitt a finalement souligné que l'histoire des rythmes possède deux dimensions fondamentales : d'une part, elle vise à étudier les formes de la vie individuelle et collective ; d'autre part, elle invite à prendre en compte le fait que l'histoire elle-même a ses propres rythmes. Ainsi s'agit-il tout à la fois d'étudier les rythmes *dans* l'histoire et les rythmes *de* l'histoire.

AUTEUR

AUDE-MARIE CERTIN

IFHA, Francfort-sur-le-Main